

## Compte rendu des décisions du CONSEIL MUNICIPAL du 14 mars 2023 à 20 heures 30

Ce document est un compte-rendu succinct du conseil municipal du 14 mars. Un procès-verbal fera l'objet d'une approbation lors de la prochaine séance.

### FINANCES

#### 1 - COMMUNE - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2022 ETABLI PAR MONSIEUR LE RECEVEUR MUNICIPAL

M. Maxime Perrin adjoint en Maire en charge des finances présente les chiffres du compte de gestion dressé par le receveur municipal. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Il propose au conseil municipal de l'approuver avant de délibérer sur le compte administratif de la commune

A l'unanimité des membres présents,

*Le conseil municipal approuve le compte de gestion de la commune.*

#### 2 - BUDGET PRINCIPAL – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

##### Rapporteur : Monsieur Maxime PERRIN, adjoint au maire

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de Maxime PERRIN, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par M. Pierrick MESSAGER, Maire.

Procédant au règlement définitif du budget 2022, M. Maxime PERRIN donne acte de la présentation faite du compte administratif et propose de l'approuver pour l'exercice 2022.

Le maire quitte la salle du conseil pour le vote du compte administratif.

A l'unanimité des membres présents,

Fait à Meucon, le 15 mars 2023

Le Maire

Pierrick MESSAGER

